

ORGANISME DE FORMATION POUR LES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER 229 RUE SAINT HONORE PARIS CEDEX 1

SIRET: 798967469

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE FORMATION ENREGISTRÉE SOUS LE NUMÉRO 44 57 03765 57 PAR LE PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

CONTACT: 0780475523 ( DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H00 À 18H00)

E-MAIL: CONTACT@IBFCONSULTING.ORG

# LE PROGRAMME DE FORMATION

#### Les fondamentaux du métier de la transaction immobilière :

aspect juridique, technique, fiscal, commercial, déontologie et discrimination au logement

Cette formation est conforme au décret n° 2020-1259 du 14 octobre 2020 modifiant le décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier

#### **FORMATION JURIDIQUE**

LE DROIT DE PROPRIETE

ASPECT JURIDIQUE DES DOCUMENTS DU PROFESSIONNEL DE L'IMMOBILIER

LE MANDAT DE VENTE

LA RÈGLEMENTATION DE LA VENTE D'UN FONDS DE COMMERCE

RÈGLE DE MESURAGE

SERVITUDE IMMOBILIÈRE

LE DROIT DE PRÉEMPTION ET LE DROIT D'EXPROPRIATION

LA RÈGLEMENTATION IMMOBILIÈRE

## **FORMATION FISCALE**

LES REVENUS FONCIERS

EVALUER UNE PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE

LA PLUS VALUE IMMOBILIÈRE

IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE

LE CALCUL DE LA SUCCESSION IMMOBILIÈRE

## **FORMATION COMMERCIALE**

LA RENTRÉE DE MANDAT

DÉFENDRE SES HONORAIRES

LA PIGE IMMOBILIÈRE

LES CLEFS MENTAL DU VENDEUR (DISPONIBLE PROCHAINEMENT)

LES RAPPORTS HUMAINS DANS LA VENTE

## ETUDE DU CODE DE DÉONTOLOGIE ET DE LA DISCRIMINATION AU LOGEMENT

ETUDE DU CODE DE DÉONTOLOGIE LA DISCRIMINATION AU LOGEMENT

#### Moyens et méthodes pédagogiques

Avoir un accès internet et un ordinateur, une tablette ou un smartphone. (FOAD)

Décret n° 20 professionner.

À l'issue de cette validation des acquis, une attestation de formation sera délivrée mentionnant votre nom, prénom, durée de formation, dates de formation, contenu et objectifs pédagogiques.Cette attestation est conforme au Décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier.